# S3PI ARTOIS

## Commission Eau – Jeudi 8 décembre 2011

# Les agences de l'eau

Etablissements Publics de l'Etat à caractère administratif

Sous tutelle des Ministères du « Budget » et de « l'Environnement »

**Partenaires financiers**
**de l'ensemble des acteurs**
**impliqués**
**en terme de pollution et/ou de prélèvement**

# Loi sur l'Eau de 1964

# Le Bassin Artois - Picardie

- *Des cours d'eau à faible débit*
- *3 départements et le nord de l'Aisne Et de l'Oise*
- *4,7 Millions d'habitants*
- *235 hab/km2*
- *8% population française sur 3% du territoire national*

# Budget de l'Agence de l'Eau

Ressources financières

⇨ **Redevances**

⇨ **de prélèvement: volumes d'eau prélevés**

⇨ **de pollution : pollution nette rejetée**

# 9ème Programme d'interventions (2007-2012)

## … en quelques chiffres

- 1 800 M€ de travaux
- 927 M€ de participations financières
- 12 000 emplois directs (réalisation des travaux)
- 550 créations d'emplois induits (exploitation des travaux réalisés)

# 9ème Programme d'interventions (2007-2012)

## les grandes masses financières

- assainissement domestique : 455 M€
- primes d'épuration : 143 M€
- pollution industrielle : 72 M€
- pollution agricole : 46,5 M€
- ressources et milieux : 62,6 M€
- eau potable : 57 M€
- assistance technique, animation : 19,9 M€
- conduite et développement des politiques : 28,6 M€

# Vers le 10éme programme (2013-2018)

## La planification dans le domaine de l'eau

3 directives européennes

# Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

## Champs d'application et objectifs

- Concerne : les eaux souterraines, les eaux de surface continentales et les eaux côtières jusqu'à 1 mile nautique.

- Objectifs :
  - Préservation de la ressource et des milieux aquatiques
  - Atteinte du bon état des eaux en 2015

# Directive Inondation

## Champs d'application et objectifs

- Concerne : les eaux de surface concernées par la directive cadre.

- Objectifs :

  Réduire les conséquences négatives des inondations sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique

# Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM)

## Champs d'application et objectifs

- Concerne : les eaux marines jusqu'aux limites de compétence des États.

- Objectifs :
  - Préservation et conservation du milieu marin
  - Atteinte du bon état écologique du milieu marin en 2020

# La Directive Cadre sur l'Eau et ses enjeux

## Des objectifs à atteindre :

- Bon état des masses d'eau
- Non dégradation
- Diminution/suppression de substances dangereuses/prioritaires
- Respect des zones protégées

## Un calendrier :

- Un état des lieux en 2004
- Un SDAGE et un programme de mesures en 2010

→ **Une liste de travaux à réaliser sur la période 2010-2015**

# Motivations des dérogations à 2015

- Raisons techniques :
  - Durée de réalisation des travaux sur pollutions diffuses ou sur hydromorphologie
- Raisons conditions naturelles :
  - Temps de transfert dans les eaux souterraines
  - Délai de réaction aux travaux en hydromorphologie
  - Influence de l'amont
  - Débits ou étiages faibles et fortes pressions
- Raisons économiques :
  - Coûts disproportionnés

# MASSES D'EAU:
# OBJECTIFS BON ETAT OU BON POTENTIEL 2015-2021-2027

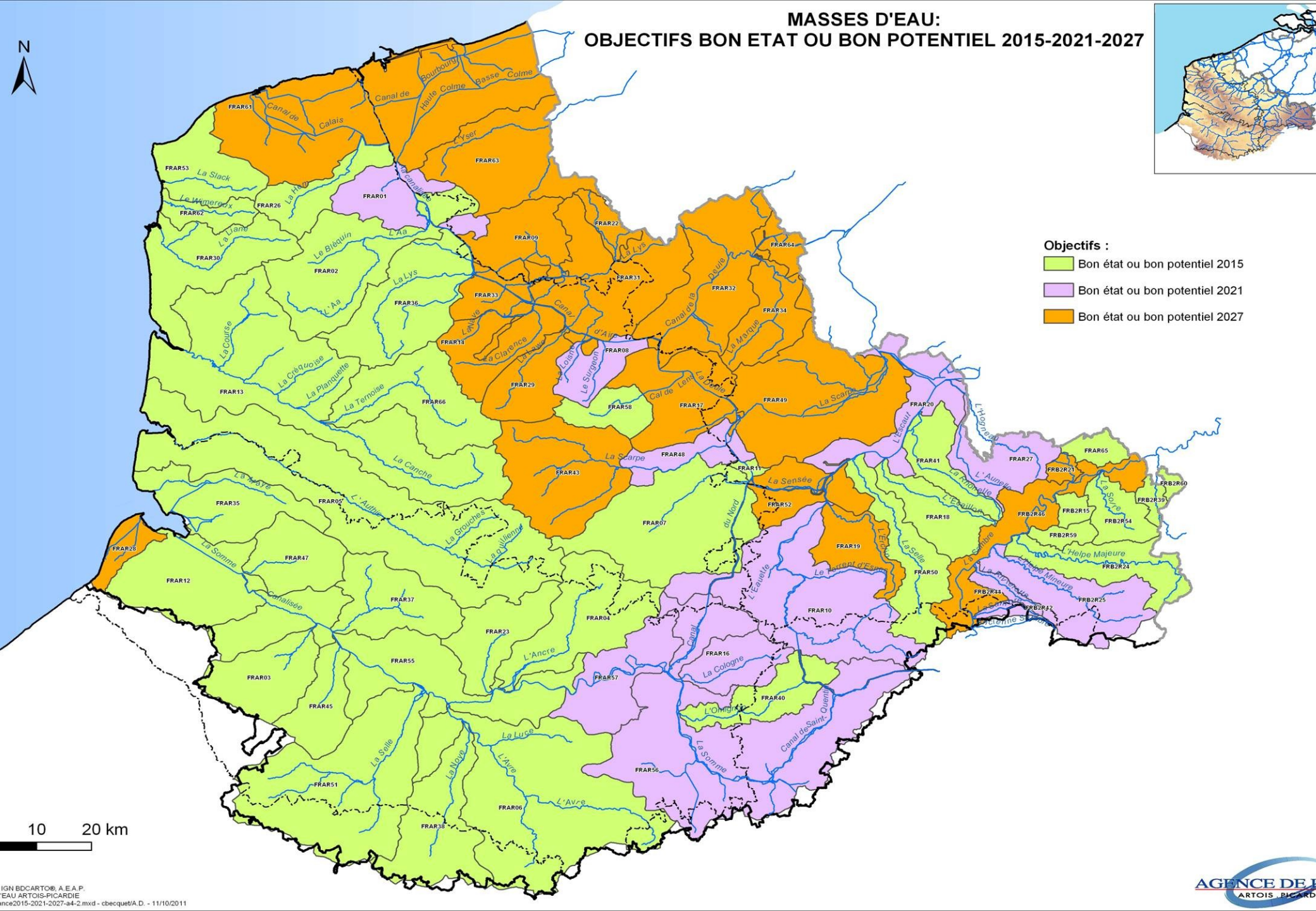


IGN BDCARTO®, A.E.A.P.
EAU ARTOIS-PICARDIE
nce2015-2021-2027-a4-2.mxd - cbecquet/A.D. - 11/10/2011

# ETAT PHYSICO-CHIMIQUE 2009-2010 DES SOUS-BASSINS
# ECHEANCE 2015 - 2021 - 2027

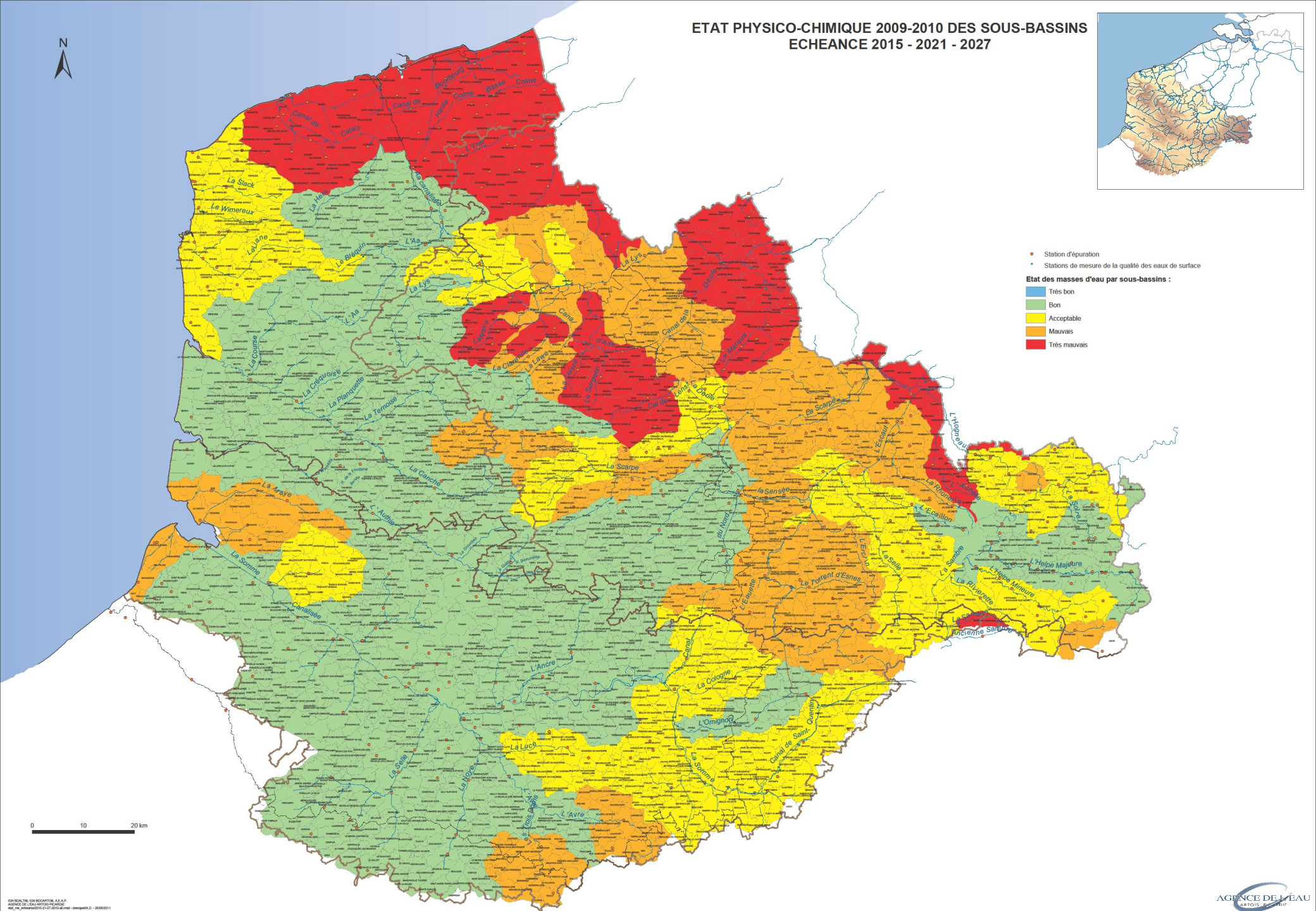


IGN BDALTI®, IGN BDCARTO®, A.E.A.P.
AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
Mail_map_echeance2015-21-27-2010-def.mxd - cbecqueA.D. - 26/08/2011

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS PICARDIE

# Amélioration des masses d'eau

- Traitement des pressions agricoles, industrielles, domestiques.

- Pression domestiques :
  - Assainissement Collectif : Raccordement des particuliers, desserte des logements, qualité des réseaux, stations d'épuration, valorisation des sous-produits, gestion des eaux usées de temps de pluie,
  - Assainissement Non Collectif : Contrôles des dispositifs, réhabilitation des installations comportant un risque sanitaire et environnemental

# Les masses d'eau souterraines

## 1- les périmètres de protection des captages

**++/ pollutions accidentelles**

**- / pollutions diffuses**

## 2- l'aire d'alimentation du captage

**⇨ Agir sur les risques de pollutions diffuses**

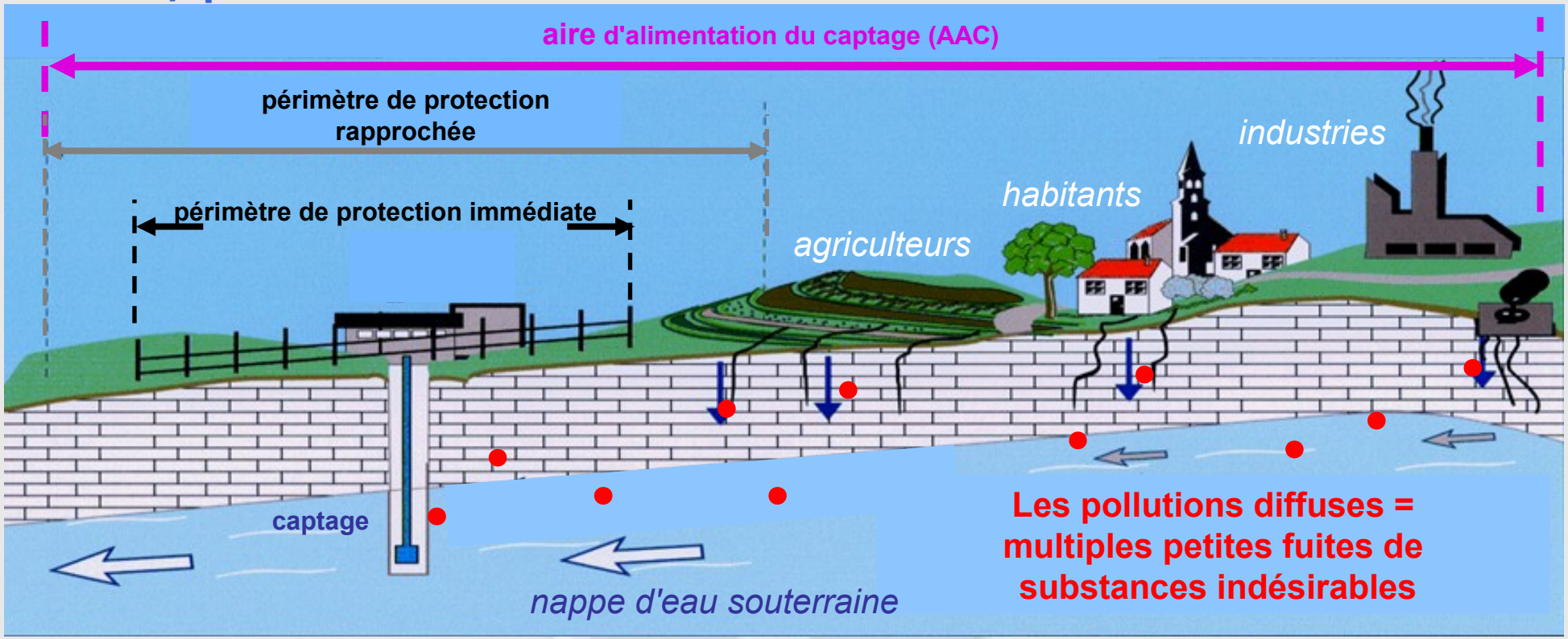


**⇨ tous les acteurs sont responsables**

# Les Opérations de reconquête de la qualité de l'eau

Un outil

- initié par l'Agence de l'Eau

- pour les collectivités locales

- subventionné à 70 %

**afin de réduire <u>tous</u> les risques de pollutions**

# Les opérations de reconquête de qualité de l'eau

## Les zones prioritaires

- Bassins d'alimentation des captages > 500 000 m3
  + *Captages les plus sensibles (captages Grenelle,…)*

- 704 communes (sur 2486 soit 28% du Bassin)
  - Nord (206) + Pas-de-Calais (254) soit 460 en NPdC
  - Aisne (24) + Oise (65) + Somme (155) soit 244 en Picardie

# Schéma de principe d'une opération

⇨ ***Préparation et demande de subvention par la collectivité***

①

②

**Animateur de l'opération**

**Diagnostic Territorial Multi-Pressions**

- Inventaire des pollutions potentielles / AAC

⇩

- Programme d'actions

| Dossiers Collectivités<br>- *STEP*<br>- *Réseau*<br>- *ANC* | Dossiers Industrie | Dossiers Agriculture | Dossiers Milieux<br>…<br>Eau potable |
|---|---|---|---|

COPIL

COPIL

COPIL

COPIL

COPIL

**Référent au sein de l'Agence**

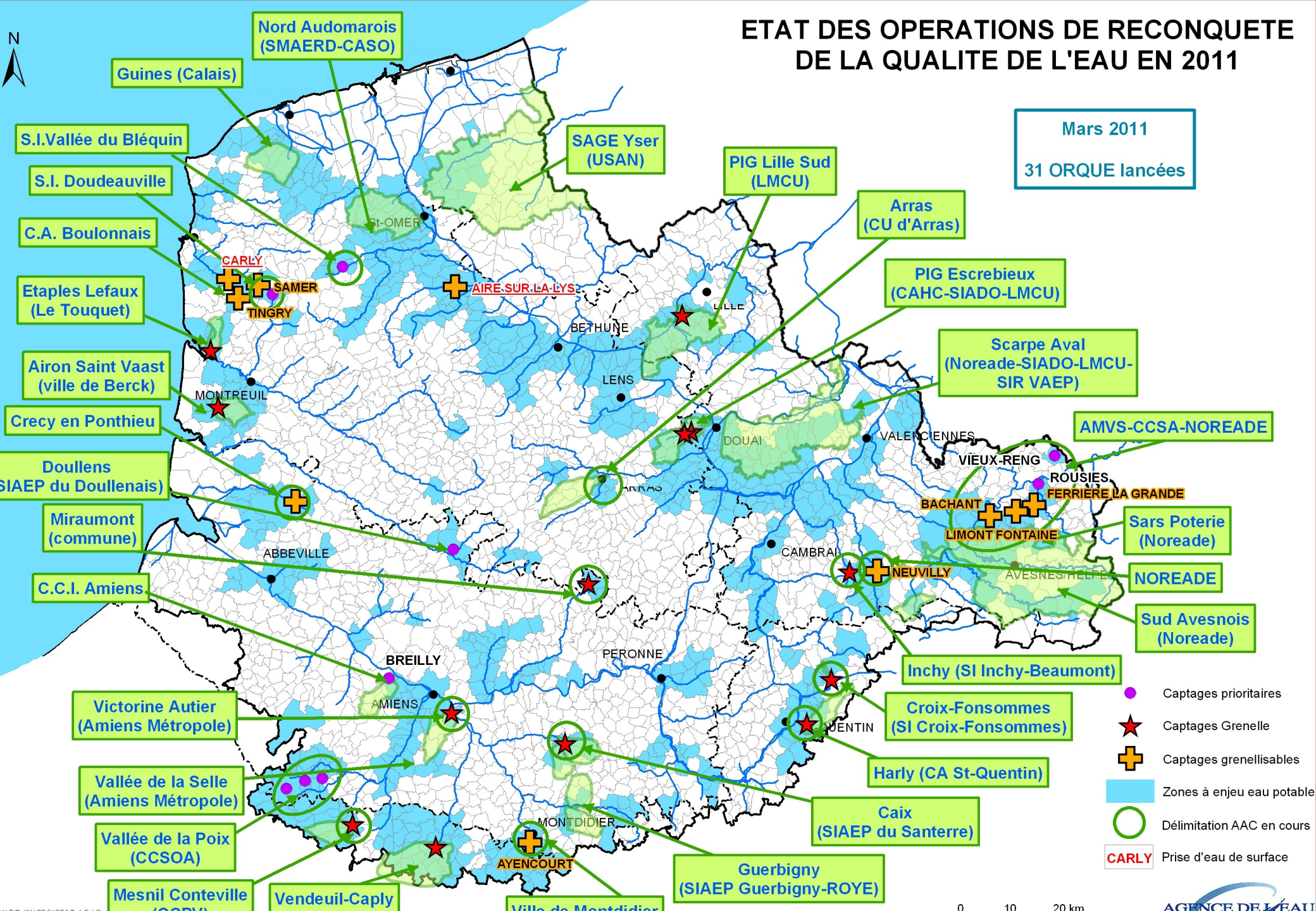
ETAT DES OPERATIONS DE RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU EN 2011
Mars 2011
31 ORQUE lancées
N
Nord Audomarois (SMAERD-CASO)
Guines (Calais)
S.I.Vallée du Bléquin
S.I. Doudeauville
C.A. Boulonnais
Etaples Lefaux (Le Touquet)
Airon Saint Vaast (ville de Berck)
Crecy en Ponthieu
Doullens (SIAEP du Doullenais)
Miraumont (commune)
C.C.I. Amiens
Victorine Autier (Amiens Métropole)
Vallée de la Selle (Amiens Métropole)
Vallée de la Poix (CCSOA)
Mesnil Conteville
Vendeuil-Caply
SAGE Yser (USAN)
PIG Lille Sud (LMCU)
Arras (CU d'Arras)
PIG Escrebieux (CAHC-SIADO-LMCU)
Scarpe Aval (Noreade-SIADO-LMCU-SIR VAEP)
AMVS-CCSA-NOREADE
Sars Poterie (Noreade)
NOREADE
Sud Avesnois (Noreade)
Inchy (SI Inchy-Beaumont)
Croix-Fonsommes (SI Croix-Fonsommes)
Harly (CA St-Quentin)
Caix (SIAEP du Santerre)
Guerbigny (SIAEP Guerbigny-ROYE)
Ville de Montdidier
CARLY
SAMER
TINGRY
AIRE SUR LA LYS
St-OMER
BETHUNE
LILLE
LENS
MONTREUIL
ABBEVILLE
DOUAI
ARRAS
VALENCIENNES
VIEUX-RENG
ROUSIES
FERRIERE LA GRANDE
BACHANT
LIMONT FONTAINE
CAMBRAI
NEUVILLY
AVESNES/HELPE
BREILLY
AMIENS
PERONNE
QUENTIN
MONTDIDIER
AYENCOURT
Captages prioritaires
Captages Grenelle
Captages grenellisables
Zones à enjeu eau potable
Délimitation AAC en cours
CARLY Prise d'eau de surface
0 10 20 km
AGENCE DE L'EAU

# Orientations X$^{ème}$ programme (2013-2018)

## Des débats d'orientations

***Comité de Bassin du 13 mai 2011***
***Conseil d'Administration du24 juin 2011***

**La stratégie du changement** :

- Prendre en compte les situations nouvelles : Regroupement des collectivités, mise en place des directives européennes, réforme de la PAC
- Accompagner les évolutions sans rupture excessive

**Les outils du changement** :

- Etendre les Plans Pluriannuels Concertés à d'autres domaines et les conditionner à d'autres domaines d'actions
- S'appuyer sur les relais locaux existants : SAGE, contrats de rivière, PAPI, ORQUE….
- Concentrer les aides sur les actions les plus efficaces au regard du milieu naturel

# Des débats d'orientations

**La dimension transfrontalière du bassin** :

- Prendre en compte les exigences des districts internationaux Escaut et Meuse

**Le financement du programme** :

- Réduire le déséquilibre des contributions entre catégories d'usagers via le principe pollueur payeur